

Mettre en œuvre une démarche de projet et de créativité

L'enseignement optionnel **Création et Innovation Technologiques (CIT)** a pour objet de faire découvrir aux élèves les processus de conception des produits en utilisant une démarche de création. Il permet de comprendre, en participant à des projets technologiques, en quoi la créativité est indispensable au développement de produits innovants.



L'enseignement est organisé en plusieurs projets permettant aux élèves de :

- ◆ Acquérir les bases d'une culture de l'innovation technologique
- ◆ Mettre en œuvre une démarche de créativité
- ◆ Savoir communiquer et argumenter

L'élève est placé dans une démarche d'investigation. La sollicitation de sa créativité le conduit à proposer des améliorations de produits existants, augmentation de la fonctionnalité, amélioration du design, détournement de la fonction initiale.

Création et Culture Design (CCD)

Développer une culture de la conception et de la création appliquée Découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels

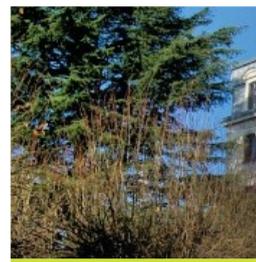
L'enseignement de **CCD** permet une approche théorique, pratique et sensible des champs de la création appliquée. Les élèves développent une culture de la conception en confrontant aux univers complexes du design et des métiers d'art.

Les compétences visées par l'enseignement de création et culture design sont les suivantes :

- ◆ Acquérir les bases d'une culture design
- ◆ S'engager dans des pratiques de conception et de création
- ◆ Communiquer ses intentions graphiquement, oralement et par écrit

Les outils traditionnels et numériques sont mis en œuvre, croquis, schémas perspectifs, maquette d'étude, carnets d'enquêtes

*Le choix de l'option CCD préfigure un passage en première **Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués et la préparation du baccalauréat STD2A.***



SECONDE GÉNÉRALE & TECHNOLOGIQUE



La classe de **seconde générale et technologique** est une classe de détermination visant à permettre aux élèves de tester leurs goûts et aptitudes en vue de leur orientation vers le cycle terminal du lycée (classe de première et terminale). Elle les prépare à déterminer leur choix de parcours jusqu'au baccalauréat général ou technologique en vue de leur poursuite d'études dans le supérieur.

*Il n'y a plus de « série » en voie générale mais des **parcours** choisis par chaque lycéen en fonction de ses aptitudes et de ses ambitions.*

La classe de 2GT est structurée entre :

- Un **socle de culture commune** regroupant des enseignements humanistes (français, histoire, géographie, ...) et scientifiques (mathématiques, physique, chimie, ...);
- Des **enseignements optionnels facultatifs** permettant de compléter son parcours ;
- Un **accompagnement personnalisé** réparti sur l'année pour travailler, si nécessaire, les fragilités en Français (expression écrite et orale en langue française) et Mathématiques. Le contenu et l'organisation de ces heures spécifiques dépendent des résultats obtenus au test numérique de positionnement passé en début d'année. Cet accompagnement est conçu en fonction des **besoins spécifiques des élèves**, afin de permettre de remédier à leurs points faibles éventuels ou d'approfondir ;
- Une **aide à l'orientation** tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.



Enseignements communs obligatoires

| | |
|---|---------------|
| Français | 4h |
| Histoire – Géographie | 3h |
| LV1 et LV2 (<i>Anglais, Espagnol, Allemand</i>) | 5h30 |
| Sciences Économiques et Sociales | 1h30 |
| Mathématiques | 4h |
| Physique-Chimie | 3h |
| Sciences et Vie de la Terre | 1h30 |
| Éducation Physique et Sportive | 2h |
| Sciences Numériques et Technologie | 1h30 |
| Enseignement Moral et Civique | 18h annuelles |
| Accompagnement Personnalisé ¹ | |
| Accompagnement au choix de l'orientation ² | |

¹ Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

² 54 heures, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

Enseignements optionnels facultatifs

Prévus pour stimuler les goûts des élèves, ces enseignements donnent la possibilité de découvrir des métiers et des domaines professionnels. Les activités proposées permettent d'identifier les perspectives d'études supérieures et aident les élèves à construire leur projet de poursuite d'études.

Un enseignement au choix parmi :

| | |
|---|------|
| Section européenne Anglais – Sciences physiques | 2h |
| SI/CIT - Sciences de l'Ingénieur/Création et Innovation Technologique | 1h30 |
| CCD - Création et Culture Design* | 6h |
| BIA Brevet d'initiation Aéronautique | 1h30 |

* : recrutement académique. Effectif limité à 20. Places réservées en priorité aux élèves voulant s'orienter vers le bac STD2A

Attention ! Une inscription engage l'élève à l'assiduité tout au long de l'année

Section européenne anglais

La **section Européenne** favorise l'ouverture internationale des lycéens et permet un apprentissage renforcé de l'**anglais**. Cet enseignement est réparti en :

- ♦ 1h d'anglais supplémentaire qui s'ajoute à l'horaire normal de LV de seconde ;
- ♦ 1h de cours de sciences physiques en anglais, Discipline Non Linguistique (DNL).



Cette section est ouverte à tous les élèves prioritairement **motivés et enthousiastes**, prêts à participer à l'**oral**, autonomes et assidus, ayant des **habitudes de travail**, un **assez bon niveau de langue** et de l'**intérêt pour la physique et la chimie**.

Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Le **Brevet d'Initiation à l'Aéronautique** est un diplôme d'État qui sanctionne une culture générale théorique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial.

A raison de **1h30** par semaine, cette initiation comprend **des cours** (aérodynamique, mécanique du vol, météorologie, sécurité et réglementation), **des visites, des activités pratiques** (construction de micro fusées, simulateur de vol, ...) et **des vols** (avion et planeur).



L'obtention du **BIA** permet d'obtenir des bourses auprès des fédérations sportives (vol moteur et vol à voile).

Sciences de l'Ingénieur (SI)

Pratiquer une démarche scientifique, raisonner, expérimenter

L'enseignement optionnel **Sciences de l'Ingénieur (SI)** invite les élèves à acquérir une démarche scientifique. Ils découvrent les relations entre les sciences et les solutions technologiques dans un contexte contraint par des exigences socio-économiques et environnementales.

L'enseignement est organisé en proposant plusieurs « défis » technologiques nécessitant la réalisation d'expérimentations à caractère scientifique. Ces activités visent à :

- ♦ Développer une démarche d'analyse à partir d'un produit,
- ♦ Vérifier le fonctionnement d'un système, rechercher des solutions technologiques...
- ♦ Identifier les lois physiques qui apportent une réponse à un problème donné.



Les élèves élaborent et mettent en œuvre des protocoles pour vérifier leurs hypothèses, construisent l'environnement technique de l'expérimentation, réalisent et analysent les mesures, en estiment la précision et écrivent les résultats de façon adaptée.